STELLANTIS CLUB: LA CFE-CGC OBTIENT DES AVANCEES CONCRETES POUR LES SALARIES ! N°3

08 septembre 2025

À la suite de nos alertes et de nos demandes répétées, la Direction a mis en place un groupe de travail spécifique afin d'améliorer les offres du Stellantis Club.

La CFE-CGC a défendu vos attentes lors d'échanges que la Direction elle-même a qualifiée de "très ouverts et constructifs".

Grâce à l'action de la CFE-CGC, des engagements concrets ont été obtenus, avec des améliorations importantes renforçant directement votre pouvoir d'achat et simplifiant vos démarches.

Exemples d'améliorations déjà obtenues :

1. **Une nouvelle grille de remises plus simple et plus avantageuse !**
   - Dès septembre, une grille simplifiée sera mise en place avec un taux de remise moyen de 18 % sur les véhicules thermiques.
   - Cette remise de base pourra être complétée par des offres additionnelles mensuelles, comme c'est déjà le cas.

2. **Une solution pour les contrats LLD de 2023 aux tarifs élevés :**
   - Face aux demandes des salariés bloqués par des contrats LLD signés en 2023 à des tarifs élevés, nous avons obtenu une clarification. La restitution anticipée est possible, moyennant un "dédit bancaire".
   - La Direction s'est engagée à communiquer une procédure claire et homogène, ainsi chaque salarié pourra calculer si le basculement vers une nouvelle offre est financièrement intéressant.

3. **Un soutien pour la revente des véhicules équipés de moteurs PureTech :**
   - La direction a pris conscience des difficultés que vous rencontrez et elle travaille sur un dispositif incluant une aide à la revente et une offre de garantie spécifique pour rassurer les acheteurs potentiels et faciliter la transaction.

4. **Simplification administrative et modernisation des processus :**
    - Achat de VO Spoticar : Fini l'envoi de chèque par la poste ! Le paiement par virement bancaire est à l'étude et sera bientôt possible.
    - LLD pour un proche : Un nouvel outil en test dès septembre permettra de charger les documents en ligne, fluidifiant ainsi les échanges avec la banque.
    - Accès pour les retraités et congés de mobilité : Un nouvel outil est prévu début 2026 pour gérer les droits sans justificatifs papier. D'ici là, une procédure papier sera étudiée pour être jointe aux documents de départ.

5. **Plus de proximité et de services :**
    - Le réseau de "Points Conseils" physiques est étendu sur plusieurs sites (Poissy, Rennes, Sochaux, Valenciennes, Hordain, Metz...) pour vous accompagner.
    - Des journées d'essais sur 11 sites cette année vont être organisées, vous permettant de découvrir et tester les nouveaux modèles.

Nos revendications restant à l'étude

La CFE-CGC continue de porter des sujets essentiels pour votre pouvoir d'achat. Ils ont été entendus par la Direction et sont désormais à l'étude :

- Négociation d'offres pour le contrôle technique : Nous avons proposé que le Groupe utilise son poids afin de négocier des tarifs préférentiels groupés pour les salariés.
- Mise à disposition d'un véhicule en cas de panne : Nous avons demandé que l'assurance "Sérén'assur" intègre et renforce une solution de dépannage/véhicule de remplacement pour les salariés dont le véhicule personnel est immobilisé.
- Retour des véhicules de service sur les sites : En alternative, nous avons proposé de rétablir un parc de véhicules de service sur les sites industriels pour des prêts ponctuels aux salariés en difficulté.

Un nouveau groupe de travail sera organisé pour suivre la mise en œuvre de ces engagements.

La CFE-CGC reste mobilisée afin que chaque salarié retrouve la fierté d'être un véritable ambassadeur de nos marques.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur l'espace documentaire suivant :

https://sites.google.com/view/cfe-cgc-stellantis-club/home